

II Démobilisés et membres de la communauté : quelles synergies ?

Boersh-Supan (2009) a montré que le plus souvent les communautés locales sont réticentes mais acceptent les anciens combattants parmi eux par souci de pragmatisme et de préservation de la paix. L'accueil d'ex-combattants dans des associations de civils ou bien de l'entrée de civils dans les associations d'anciens combattants, sont elles également avant tout pragmatiques ? L'avantage à travailler avec ces ex-combattants s'explique-t-il en termes d'investissement sur le long terme en vue de faciliter leur réintégration et d'éviter leur retour aux armes ? Quels savoirs faire, moyens financiers ou capital social les ex-combattants contribuent-ils à ces associations et vice versa ?

A. Influence du contexte local pour la réintégration : des différences régionales mais partout une certaine méfiance à l'égard des démobilisés

Boersh-Supan (2009) a mis en lumière les difficultés de réintégration des ex-combattants qui se trouvent souvent ostracisés au moment de leur retour à la vie civile, et suscitent la méfiance de la part des communautés locales. Un certain nombre d'études (Shaw, 2002 ; Humphreys and Weinstein, 2005) ont également révélé que le niveau de violence du groupe armé auquel l'ancien combattant a appartenu ainsi que sa fonction au sein de ce groupe affecte l'attitude des membres de la communauté locale envers lui. Ainsi les anciens combattants issus des groupes les plus violents et qui occupaient des rangs élevés dans ces groupes, tendent à être davantage ostracisés par la population locale.

Il est difficile d'évaluer en profondeur la manière dont les anciens combattants sont perçus par les populations locales, sans recourir à une approche systématique et comparative. Bien que cet élément se situe en dehors du cadre de cette étude, il est important de donner une idée générale du climat et de la manière dont les combattants sont généralement perçus. Il est intéressant de noter, suivant les arguments de Humphreys and Weinstein, que les combattants démobilisés semblent profiter d'une meilleure image dans les régions où n'ont pas ou peu eu lieu de combats. Toutefois, on note que même à Kinshasa, l'arrivée des combattants démobilisés a suscité la méfiance. Ainsi, la directrice de l'ONG locale UNAPAS a souligné que les présidents d'associations contactés pour accueillir des anciens combattants ont souvent été réticents : sur les 7 présidents d'associations contactés 5 ont refusé, par crainte de violences ou vols.

À Kisangani, théâtre d'affrontements violents, la guerre a touché directement les populations, qui se disent en général très méfiantes vis-à-vis de ceux qui ont pris les armes. De surcroît, beaucoup des démobilisés rencontrés à Kisangani ont déclaré ne pas être originaires de la région, ce qui rend l'accès aux terres et aux moyens de production plus difficile. S'associer avec des membres de la communauté devient alors pour les combattants démobilisés une nécessité. À Kindu et Kalemie, dans un contexte majoritairement rural, il semble qu'une proportion importante des combattants démobilisés soient originaires de la région, et aient des liens anciens avec les communautés d'accueil. Dans une certaine mesure, comme le résume une femme démobilisée membre d'une association de maraîchage à

Kindu⁵³ « *comme nous sommes originaires d'ici on a pu avoir accès aux terres* ». Toutefois, les démobilisés expliquent que les communautés locales les considèrent malgré tout avec méfiance et qu'ils doivent faire profil bas pour être acceptés, notamment en s'abstenant de jouer un rôle politique. Dans toutes les régions, y compris à Kindu et Kalemie où les Mai Mai sont perçus comme ayant pris les armes pour défendre leurs communautés, les démobilisés qui arrivent suscitent la méfiance et les membres de la communauté sont au début réticents à les accueillir.

B. Quels outils de socialisation entre démobilisés et membres de la communauté ?

1. Rôle des ONG locales et agences exécutives

a. Faire le lien entre démobilisés et associations existantes

Comme expliqué plus haut, par un hasard de circonstances, et également probablement parce que les agences exécutives ayant organisé les focus groups étaient plus familières avec les associations créées par les combattants démobilisés eux-mêmes, nous n'avons rencontré que trois associations de membres de la communauté ayant par la suite intégré des combattants démobilisés. Deux de ces associations se situent à Kinshasa, la troisième à Likasi.

Dans le cas des associations rencontrées à Kinshasa, deux scénarios sont apparus. Dans le premier cas, l'ONG locale UNAPAS a contacté plusieurs associations pour qu'elles accueillent certains combattants démobilisés en formation à UNAPAS. Comme expliqué plus haut, sur les 7 présidents d'associations contactés, seuls 2 ont accepté d'accueillir des anciens combattants parmi leurs membres. Le président de l'une de ces associations⁵⁴ était formateur pour UNAPAS et donc en contact direct avec les combattants démobilisés. Dans ce cas, UNAPAS explique avoir joué un rôle central d'intermédiaire et de socialisant pour les démobilisés auprès des associations locales.

On retrouve un scénario comparable dans le cas de l'association d'agriculteurs Aitengwa⁵⁵ à Likasi, où une ONG locale ASPH (Association Agropastorale des Personnes Vivant avec Handicap), donnait des formations à des combattants démobilisés dans le

cadre des programmes de réintégration de la FAO. Un représentant de l'ONG ASPH, qui travaillait déjà avec des associations locales, leur fournissant en outre des semences et engrais, explique ainsi avoir contacté l'association d'agriculteurs créée par des membres de la communauté pour leur demander d'accueillir des combattants démobilisés.

Dans le troisième cas, nous n'avons en revanche pas mis en lumière d'intervention extérieure pour faciliter l'intégration des combattants démobilisés à l'association. Les membres de l'association de pêcheurs de Tschuenge-Masina⁵⁶ expliquent en effet avoir, de leur propre volonté, intégré des combattants démobilisés à leur association. Nous reviendrons plus bas sur les diverses motivations de l'association.

b. Encourager les associations de démobilisés à l'ouverture aux membres de la communauté

Les agences exécutives qui, comme souligné plus haut, ont encouragé les combattants démobilisés à se rassembler en associations, les ont aussi encouragés à intégrer des membres de la communauté dans ces associations. Comme le résume un membre d'une association de couturiers à Kindu⁵⁷ : « *Les autres se méfient, alors dans les formations on nous a conseillé de prendre aussi des membres de la communauté pour ne pas être stigmatisés.* »

Il s'agit en effet d'encourager les combattants démobilisés et les communautés d'accueil non seulement à cohabiter, mais aussi à travailler étroitement ensemble. Il s'agit pour les agences exécutives de faire bénéficier toute la communauté des aides procurées aux associations, afin de ne pas créer de ressentiment, comme l'explique une membre d'une association de femmes, soutenue par Caritas⁵⁸ : « *Il y a aussi beaucoup de jalousie dans le quartier, c'est mieux d'intégrer des femmes de la communauté pour qu'il y ait moins de jalousies.* »

53 FG 10, Kindu

54 FG 2, Kinshasa

55 FG 22, Likasi

56 FG 1, Kinshasa

57 FG 13, Kindu

58 FG 17, Kindu. Caritas a ainsi fourni 15 sacs de soude caustique, 15 bidons d'huile de palme, 3 tables, des moules, 2 bassines à cette association afin que ses membres soient en mesure de commencer leur activité de savonnerie.

c. Les formations : des lieux de socialisation

Dans plus d'1/5^{ème} des focus groups⁵⁹, les personnes présentes ont spontanément mentionné les formations reçues dans le cadre des programmes de réintégration comme des lieux de socialisation entre démobilisés et membres de la communauté, ayant joué un rôle crucial dans la constitution de l'association.

En effet, dans de nombreux cas, les formations ont été fournies par des ONG, agences exécutives et associations locales qui à l'origine fournissaient des formations aux membres de la communauté et ont, à l'issue de la guerre, été recrutées pour former des combattants démobilisés. Dans de nombreux cas, membres de la communauté et combattants démobilisés ont ainsi suivi des formations ensemble. Ainsi, à Kindu, un représentant de l'association de menuisiers et charpentiers AVIKAM⁶⁰ (Association des Jeunes pour le Développement) explique que les personnes à l'origine de l'association se sont rencontrées lors des formations en menuiserie fournies par Caritas. On retrouve un scénario similaire dans le cas de la briqueterie Volcan à Kinshasa. Le président de l'association explique que lors de la formation en maçonnerie reçue dans le cadre de l'INPP, il a travaillé sur des chantiers en présence de membres de la communauté. Dans ce contexte ils ont pu échanger, et le Président de l'association explique qu'il a proposé à certains maçons membres de la communauté de se joindre à l'association « *parce qu'ils travaillaient bien et ne créaient pas de conflits.* »⁶¹. À Lubumbashi, les membres d'une association de boulangers expliquent qu'ils se sont rencontrés lors de la formation en boulangerie fournie par l'INPP et ont ensuite commencé à se fréquenter dans leurs quartiers respectifs, avant de décider de créer une association.⁶²

Ainsi, si l'intérêt des formations en termes d'acquisition de savoir faire et de connaissances est parfois mise en question, on peut toutefois penser que leur format, et en particulier lorsqu'elles regroupent démobilisés et membres de la communauté, permet une première socialisation entre démobilisés et communautés locales. Il semble particulièrement judicieux d'encourager les pratiques de formations mélangeant combattants démobilisés et membres de la communauté, afin d'encourager la socialisation entre ces deux groupes.

2. Importance des liens personnels antérieurs à la guerre

Comme expliqué ci-dessus, la méfiance et la peur des communautés d'accueil sont souvent perçues par les combattants comme le principal obstacle à leur réintégration. Souvent, les membres des associations ont expliqué avoir pu intégrer une association de membres de la communauté ou encouragé des membres de la communauté à se joindre à leur association grâce à des liens personnels.

Ainsi, à Kinshasa, un combattant démobilisé, Président de la briqueterie Volcan⁶³, explique avoir contacté l'épouse d'un ami d'avant la guerre (un pasteur), pour lui demander de l'aide dans la création de son association. La jeune femme, amie personnelle du combattant démobilisé a accepté de devenir membre de l'association et d'investir dans l'acquisition de matériel et la location d'un bâtiment pour le démarrage de la briqueterie. De même, à Kisangani, des maçons, membres de la communauté, expliquent avoir rejoint l'association des briquetiers⁶⁴ créée par des combattants démobilisés parce qu'ils connaissaient le Vice Président de l'association, un combattant démobilisé. De façon similaire, une femme membre de la communauté explique être devenue membre d'une association de boulangers parce qu'elle connaissait un combattant démobilisé avant la guerre, qui l'a encouragée à travailler avec lui dans cette association.⁶⁵ De la même manière à Kindu, où de nombreux démobilisés sont revenus dans leur région d'origine, une femme explique avoir rejoint une association d'éleveurs⁶⁶ dont elle avait entendu parler par un membre de la famille d'un des membres démobilisés de l'association.

Dans d'autres cas, des membres de la communauté dont des membres de la famille ont pris les armes, interviennent pour aider d'autres combattants démobilisés. Par exemple à Kisangani, le président du Cercle

59 5 cas sur 26

60 FG 11, Kindu

61 FG 5, Kinshasa

62 FG 18, Lubumbashi

63 FG 5, Kinshasa.

64 FG 8, Kisangani

65 FG 9, Kisangani

66 FG 16, Kindu

des Démobilisés pour le Développement et l'Entraide⁶⁷ explique qu'au départ ce sont des liens personnels avec un abbé, qui a prêté une salle de réunion, ainsi que deux femmes dont les fils sont morts au combat, qui ont aidé l'association à se mettre en place.

C. Associations regroupant démobilisés et membres de la communauté : quels bénéfices mutuels ?

1. Membres de la communauté : force de travail et ressources apportées par les démobilisés

a. Main d'œuvre et matériel

Dans le cas des trois associations de membres de la communauté rencontrées en RDC ayant accueilli des combattants démobilisés, il existe un bénéfice matériel à l'arrivée des combattants démobilisés. Ce bénéfice est le plus évident dans le cas de l'association de maraîchers de Tschuenge-Masina⁶⁸, où les combattants démobilisés qui ont rejoint l'association avaient bénéficié de formations en maraîchage dans le cadre du programme de réintégration ainsi que d'outils agricoles et semences, ce qui est un apport direct pour l'association. Dans le cas de l'association de maraîchers à Likasi⁶⁹, on retrouve une dynamique similaire, bien que l'association ne prévoient pas de champs collectifs, ce qui fait que la main d'œuvre et les outils et semences des nouveaux arrivants ont un impact restreint sur la production de chacun. Toutefois, dans le cas de cette association, on peut penser que l'arrivée des combattants démobilisés, encouragée par une ONG locale qui avait déjà fourni des semences et engrais aux membres de l'association, a suscité des attentes en matière de don. Finalement, dans le cadre de l'association des pêcheurs de Tschuenge-Masina⁷⁰, les membres de l'association expliquent que les combattants démobilisés qui

ont rejoint l'association n'avaient pour la plupart aucune formation en matière de pêche (certains avaient reçu des formations dans le cadre du programme de réintégration, mais dans d'autres domaines) et que ce sont les pêcheurs membres de l'association qui ont formé ces nouveaux venus. Selon les membres de l'association, ces nouveaux venus « n'ont apporté aucun gain sur le court terme, mais sur le long terme, ils permettent d'augmenter la production de l'association et les cotisations. » Il est également possible, comme le suggère la responsable de l'ONG locale UNAPAS qui travaille avec cette association, que les membres de l'association ayant formé les nouveaux venus aient bénéficié du produit de la pêche de ces derniers pendant la période de formation.

Nous avons vu précédemment que les combattants démobilisés jouissent d'un déficit d'image et suscitent souvent la méfiance auprès des populations civiles qui craignent de potentiels accès de violence, des comportements conflictuels ou des vols. Paradoxalement, les combattants démobilisés jouissent également d'une image d'efficacité, de ponctualité, d'organisation, associés à leur activité militaire. Ce fut par exemple un

67 FG 6, Kisangani

68 FG 2, Kinshasa

69 FG 22, Likasi

70 FG 1, Kinshasa



A Kinshasa, une association de maraîchers rassemble à la fois des ex-combattants et des membres de la communauté. L'association gère les disputes internes, fournit un terrain cultivable aux ex-combattants et aide tous ses membres à faire face à la vulnérabilité.

élément au cœur du témoignage des membres de la communauté ayant rejoint des associations de combattants démobilisés à Kisangani⁷¹. Dans chaque focus group mené à Kisangani, il a été fait mention de ces qualités supposées des combattants démobilisés et de leur efficacité

b. Opportunités nouvelles dans un contexte économique difficile

Dans le contexte de post-conflit en RDC, 70% de la population vit en dessous de seuil de pauvreté, 52% dans une situation d'extrême pauvreté⁷² et les opportunités économiques sont limitées. Il semble aussi, selon les témoignages recueillis à Lubumbashi auprès d'un combattant démobilisé non membre d'une association⁷³, ainsi que de membres (démobilisés et membres de la communauté) d'une association de maraîchers à Likasi⁷⁴, que les frais d'entrée dans une association anciennement créée soient prohibitifs.⁷⁵ En raison de la démobilisation récente de plus de 100 000 combattants, l'on assiste à la création de nombreuses associations par des combattants démobilisés, soutenus en partie par des agences exécutives. Dans ce contexte, ces nouvelles associations apparaissent comme de rares opportunités d'accéder à des systèmes d'entraide et de compléments de revenus.

2. Démobilisés : accès aux moyens de production

Les dimensions sociales et économiques de la réintégration des combattants démobilisés sont indissociables. Dans de nombreux cas, la réintégration économique est décrite comme une condition de la réintégration sociale, les combattants démobilisés pouvant devenir membres à part entière de la communauté d'accueil lorsqu'ils sont en mesure d'y avoir un toit et d'y entretenir leur famille de manière légale et légitime. Toutefois, l'inverse est également vrai. En particulier dans le cas des associations. Les combattants sont en effet bien souvent contraints à tisser des liens avec les membres de la communauté d'accueil afin de pouvoir accéder à la terre et aux moyens de production.

Ainsi par exemple à Kisangani, une association de 17 personnes se réunit chaque semaine pour produire du savon dans la maison d'une dame âgée, membre

de la communauté, qui met également à disposition son matériel. Selon les membres de l'association rencontrés, la dame âgée, qui est membre de l'association ainsi que trésorière, reçoit en contrepartie 3% de la production mensuelle de savon.⁷⁶ À Kinshasa, c'est une dame membre de la communauté qui a permis, grâce à un don, aux associés de la briqueterie Volcan d'avoir les fonds nécessaires pour démarrer leur activité⁷⁷. À Likasi, c'est une propriétaire terrienne aspirant à des fonctions électorales qui a fait don de terres, permettant à un groupe de démobilisés ensuite rejoints par des membres de la communauté, de faire commencer leur association.

De même, une association de menuisiers à Kisangani⁷⁸ est en mesure de fonctionner parce qu'un membre de la communauté leur loue son atelier. À Kindu, les combattants démobilisés membres d'une association de menuisiers expliquent qu'au départ, ils ont eu des difficultés à convaincre le propriétaire de leur louer son atelier (pourtant inoccupé). C'est un membre de l'association non démobilisé qui a pu convaincre le propriétaire du sérieux et de la non violence de l'association, leur donnant accès au terrain en question.

Dans le contexte des associations, comme dans le contexte plus général de la réintégration, les combattants démobilisés sont donc dépendants, dans une large mesure, de la bonne volonté des membres de la communauté. Intégrer les membres de la communauté au sein des associations, est donc un moyen d'accéder aux moyens de production.

71 FG6,7,8, et 9, Kisangani

72 PNUD, 2007/2008. Rapport mondial sur le développement humain.

73 Interview individuelle menée à Lubumbashi auprès d'un combattant démobilisé ayant choisi de ne pas être membre d'une association.

74 FG 21, Likasi

75 Selon les personnes rencontrées dans le FG 21 à Likasi, ces frais peuvent atteindre 40 à 100 USD. Il semble en effet que les associations plus anciennes demandent aux nouveaux membres de payer la somme totale des cotisations depuis la création de l'association, ce qui tendrait à confirmer le parallèle entre tontines et associations en RDC. Il est aussi possible que les frais élevés visent à sélectionner des membres particulièrement motivés pour travailler au sein de l'association.

76 FG 8, Kisangani

77 FG 5, Kinshasa

78 FG 8, Kisangani